

Calendrier des activités

Février 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 	2	3	4	5	6
7	8 	9	10	11	12	13
14 St-Valentin 	15 	16	17	18	19	20 
21	22 	23	24	25	26	27
28						

Pour nous joindre

Manon Pouliot, Directrice générale
clerval@mrcao.qc.ca
Stéphanie Côté Directrice Adjointe
Adjointe.clerval@mrcao.qc.ca

Michel Cliche, maire

Téléphone: (819) 783-2640
Télécopieur: (819) 783-4001

Municipalité de Clerval «Petit journal»

Edition Février 2021



Horaire d'ouverture du bureau municipal

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	FERMÉ	7h45 à 16h30	7h45 à 16h30	7h45 à 16h00	8h00 à 12h00	FERMÉ

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'EN RAISON DES MESURES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT CONCERNANT LA SITUATION ACTUELLE DE LA COVID-19, NOS BUREAUX SERONT FERMÉS AU PUBLIC JUSQU'AU 8 FÉVRIER PROCHAIN INCLUSIVEMENT. VOUS POUVEZ NOUS LAISSER UN MESSAGE PAR TÉLÉPHONE, PAR COURRIEL AU : clerval@mrcao.qc.ca, OU VIA NOTRE PAGE FACEBOOK IL NOUS FERA PLAISIR DE VOUS RECONTACTER



Cheval à bascule, fait à la main par Jean-Marc Bélanger.

Cadeaux de Noël, fête d'enfants, naissance, shower pour bébé à venir.

Seul ou en groupe, avez-vous pensé offrir un cheval à bascule en bois, fait à la main en région? Un cadeau qui durera plusieurs générations. Vous pouvez me joindre au:

819-783-2536 ou au 819-783-2022

Jean-Marc Bélanger

MANON POULIOT

Conseillère en soins de beauté indépendante

326, chemin de la plage Delisle
Clerval, Qc, J0Z 1R0

T: 819.783.2042

C: mpouliot.mk@hotmail.com



MARY KAY

CADEAU PERFECTO

Jean-Marc Bélanger

Fabrication d'accessoires en bois
Stylos, Plumes, Ouvre-lettres et plus.

550 chemin de la Plage Cayouette

Clerval (QC) J0Z 1R0 819-783-2022

Cadeaupperfecto.com

VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE

S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.

Merci de votre collaboration!

Disponibilité du Maire

Le Maire sera disponible sur convocation seulement .

Pour prendre rendez-vous veuillez nous laisser un message

Et nous allons vous confirmer votre assignation .

Merci !!!

Prêt de raquettes

Service de prêt de raquette sur neige

offert ****GRATUITEMENT**** au Bureau Municipal sur rendez-vous





819-333-5500

Résidentiel
Commercial
Industriel
Municipal
Agricole



Yvan Auger
Maître électricien
y.auger@augerelectrique.com

170, 1re rue Ouest
La Sarre, Québec, J9Z 1V2
Télécopieur: 819-333-5503
Téléphone: 819-333-5500



Construction
Rénovation
Réparation
Vente

Chauffage
Éclairage
Contrôle
Câblage
Entrée électrique
Panneau de distribution
Piscine et Spa

www.augerelectrique.com

Permis de construction et rénovation

Saviez-vous que:

1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la réglementation en vigueur.

2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ex: Démolition, Rénovation, Construction de remise, etc... même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au clerval@mrcao.qc.ca ou adjointe.clerval@mrcao.qc.ca

Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant **passible d'une amende de deux cents dollars.**

Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité **constitue jour par jour une infraction** séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

Veillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.

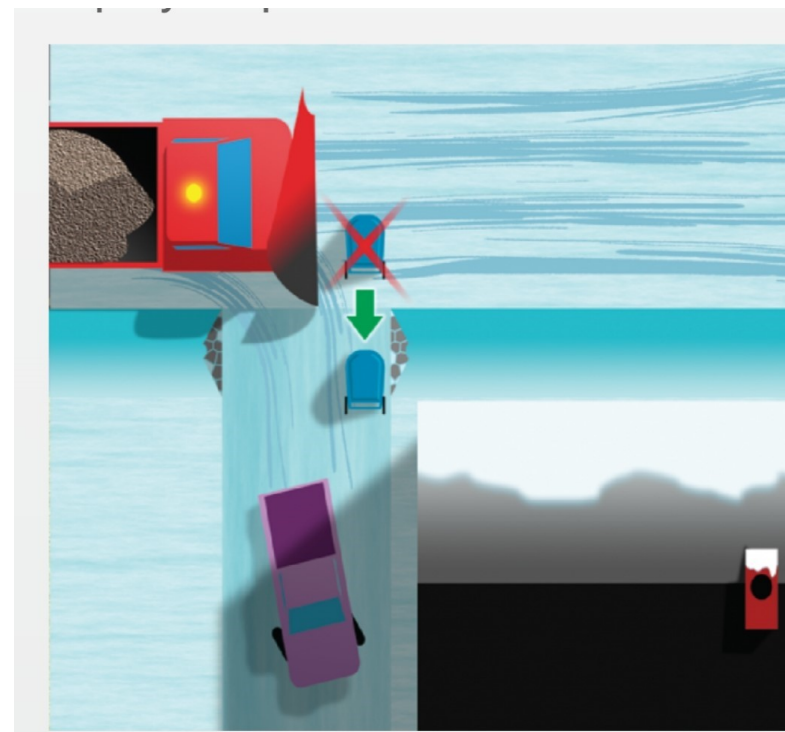
Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.



Été comme hiver, toujours placer le bac sur votre propriété en bordure de la voie publique

Lors de la journée de collecte de vos bacs de poubelles et de recyclage, il est important que ces derniers soient situés sur votre propriété et non pas dans la rue, car ils nuiront aux travaux de déneigement. Les bacs qui ne se trouvent pas sur votre propriété, s'ils se font endommager, les dommages seront de votre responsabilité et non de la responsabilité des employés qui effectuent les travaux ni de la responsabilité de la municipalité. Nous vous demandons aussi de bien vouloir déneiger les couverts de vos bacs quand vous les mettez au chemin. Aussi, si vous avez des boîtes aux lettres mobiles, bien vouloir les mettre au bon endroit afin d'évitez que les charrettes les endommagent. **Nous ne seront pas responsable si vos bacs ou vos boîtes aux lettres se font endommager.**

Merci de votre collaboration !





Vous souhaitez soutenir votre communauté? Le bénévolat vous attire? Il y a une place pour vous dans l'équipe d'intervention d'urgence de la Croix-Rouge canadienne.

À titre de bénévole, vous vivrez une expérience humaine hors du commun tout en étant là pour les personnes touchées par des sinistres : incendie résidentiel, inondation, etc.

Pour plus d'informations : <https://www.croixrouge.ca/benevolat/posez-votre-candidature/benevole-en-gestion-des-urgences>

Pour poser votre candidature : www.partenairescroixrouge.ca



Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc

Chères paroissiennes, chers paroissiens,

Mercredi 6 mars en fin de journée, le message tombe : le Québec se trouve à nouveau confiné, mis sur pause du 9 janvier au 8 février. Le confinement provoque de grands dérangements : les lieux de culte sont fermés, toutes les célébrations annulées, la seule exception étant celles des funérailles à 10 personnes maximum ; mais une chose est sûre et certaine : « notre foi n'est pas confinée », « l'amour du Christ nous presse » même en temps de confinement et pour cela notre paroisse ne peut pas se permettre de demeurer sur pose, elle doit s'adapter à ce temps de confinement :

- Les accueils sont fermés
- N'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes à votre service. Nous restons joignables aux numéros suivants :
 - o Secrétariat paroissial : 819 333-5454
 - o Abbé Rémy Nduwayo : 819 354-0885
 - o Abbé Laurent Niyonkuru : 819 333-0661
- Les prêtres de la paroisse célèbrent la messe tous les jours en privé à 9h en communion avec toute la paroisse
- Nous vous invitons à suivre toutes les messes du dimanche en direct via la page Facebook de la Paroisse de La Sarre à partir de 10h.
- Nous allons continuer les groupes de partage du secteur de la Sarre (GPS) les jeudis à 19h mais cette fois-ci via zoom pour continuer notre mission de devenir les familiers et intimes de l'Écriture Sainte et du Ressuscité. Nous demandons à celles et ceux qui sont intéressés de nous envoyer leurs adresses courrielles.
- Une heure d'adoration à tous les vendredis à 19h
- Une heure de prière mariale tous les samedis à 19h
- Nous vous mettrons au courant d'autres initiatives et vos propositions sont aussi les bienvenues.

L'objectif est bien de maintenir des liens avec vous, plus particulièrement avec les plus fragiles, tout en respectant les consignes liées au confinement. C'est également pour chacune et chacun d'entre nous le temps de la pastorale du « coup de fil », un réseau des personnes volontaires pour appeler les personnes isolées. Même si le confinement nous prive des contacts directs les uns avec les autres, essayons autant que possible de rester en grande communion entre nous par la prière et au moyens de tous ces outils.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration

Rémy Nduwayo, Curé

AVIS A TOUS

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'EN RAISON DES MESURES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT CONCERNANT LA SITUATION ACTUELLE DE LA COVID-19, NOS BUREAUX SERONT FERMÉS AU PUBLIC JUSQU'AU 8 FÉVRIER 2021 INCLUSIVEMENT. VOUS POUVEZ TOUTEFOIS NOUS JOINDRE PAR TÉLÉPHONE AU BUREAU MUNICIPAL 819-783-2640, PAR COURRIEL AU : clerval@mrcao.qc.ca, OU VIA NOTRE PAGE FACEBOOK, IL NOUS FERA PLAISIR DE VOUS RÉPONDRE. SI VOUS DÉSIREZ NOUS RENCONTRER AU BUREAU MUNICIPAL, UNE PRISE DE RENDEZ-VOUS SERA NÉCESSAIRE, SANS QUOI NOUS NE SERONT PAS EN MESURE DE POUVOIR VOUS RÉPONDRE.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

L'HIVER EST LÀ ET LES MOTONEIGISTES AUSSI !

La Sûreté du Québec demande la collaboration des motoneigistes, afin que ceux-ci pratiquent leur sport aux endroits appropriés dans le respect et la quiétude des résidents et de l'environnement. Depuis le début de la saison, la Sûreté du Québec désire sensibiliser la clientèle de motoneigistes circulant hors sentier sur des terres privées, causant par la même occasion des bris importants à certaines installations.

Les motoneigistes désirant circuler hors sentier, ou pratiquer communément le hors-piste, doivent préalablement s'informer des endroits où il est possible de le faire légalement au Québec.

Voici quelques dispositions importantes de la Loi sur les véhicules hors route :

- Le conducteur d'un véhicule hors route doit obtenir l'autorisation du propriétaire ou locataire de la terre du domaine privé afin d'y circuler - (art. 70 (350\$), art. 30 (450\$) et art. 48 (250\$))

- L'âge minimal pour conduire un véhicule hors route est de 16 ans - (amende de 100\$ art. 21)

- Le propriétaire, le gardien du véhicule hors route ou une personne en autorité sur un enfant, qui permet ou tolère la conduite d'un tel véhicule par un enfant de moins de 16 ans - hors sentier (art. 21 (450\$))

- Pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans désirant conduire un véhicule hors route, un certificat d'aptitude est obligatoire - (art. 16 cod 201 (450\$))

- Il est interdit de circuler sur les chemins publics avec un véhicule hors route, sauf dans les cas d'exception prévus à la Loi sur les véhicules hors route- (art. 73 (350\$))

- Le port du casque protecteur est obligatoire (conducteur et passager), peu importe l'endroit où l'on circule en véhicule hors route- (art. 52 (350\$))

Les policiers procéderont dans les prochaines semaines à des opérations de surveillance dans le secteur afin de cibler les conducteurs en infraction, non seulement en vertu du Code de la sécurité routière mais également en vertu du Code criminel, notamment dans les cas de capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux et ce, peu importe les lieux de circulation.

La Sûreté du Québec tient à rappeler que la conduite avec les capacités affaiblies et la vitesse constituent les principales causes de collision mortelle depuis les dernières années.

**Vous voulez faire paraître une publicité
dans notre Petit journal à très peu de
frais?**

Frais mensuels exigibles

1/3 de page = 2 \$

1/2 page = 5 \$

1 page = 10 \$

Rappel à Tous !!!

Svp quand vous voyez qu'il y a des travaux sur les chemins
ou que la niveleuse passe, soyez indulgents et prudents.

Un accident est si vite arrivé... :(

MERCI !!!



une naissance
un LIVRE®

« Une naissance, un livre » un programme de lecture qui s'adresse aux tout-petits d'un an et moins. Inscrivez l'enfant et l'un de ses parents à la bibliothèque et recevez gratuitement, du Réseau BIBLIO, une trousse bébé-lecteur qui contient un album cartonné, des éditions Dominique et Compagnie, le guide.

Les livres ça commencent dès la naissance, de Communication-Jeunesse, et d'autres surprises.

Le Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec (ATNQ) offre aux bibliothèques publiques des **71 lieux desservis**, une multitude de services pour mener à bien leur mandat et un support touchant tous les aspects de la gestion de la bibliothèque. **En plus des livres déposés, des services en ligne sont disponibles 24/7 avec plus de 5000 livres numériques en français et en anglais**, un choix très vaste de **revues numériques offert en 60 langues**, un accès à des livres disponibles localement par le biais du **service des demandes spéciales (PEB)**, sans oublier **World Book, une encyclopédie pour les jeunes**. Pour plus de détails, visitez : www.mabiblio.quebec

Une capsule vidéo a été conçue pour expliquer comment emprunter des livres numériques en français sur la plateforme prenumerique.ca : <http://abitibi-temiscamingue-nord-du-quebec.prenumerique.ca/accueil?!=fr>

Voici le lien pour la visualisation sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=4i-A-tioFns> ainsi qu'en pièce jointe.





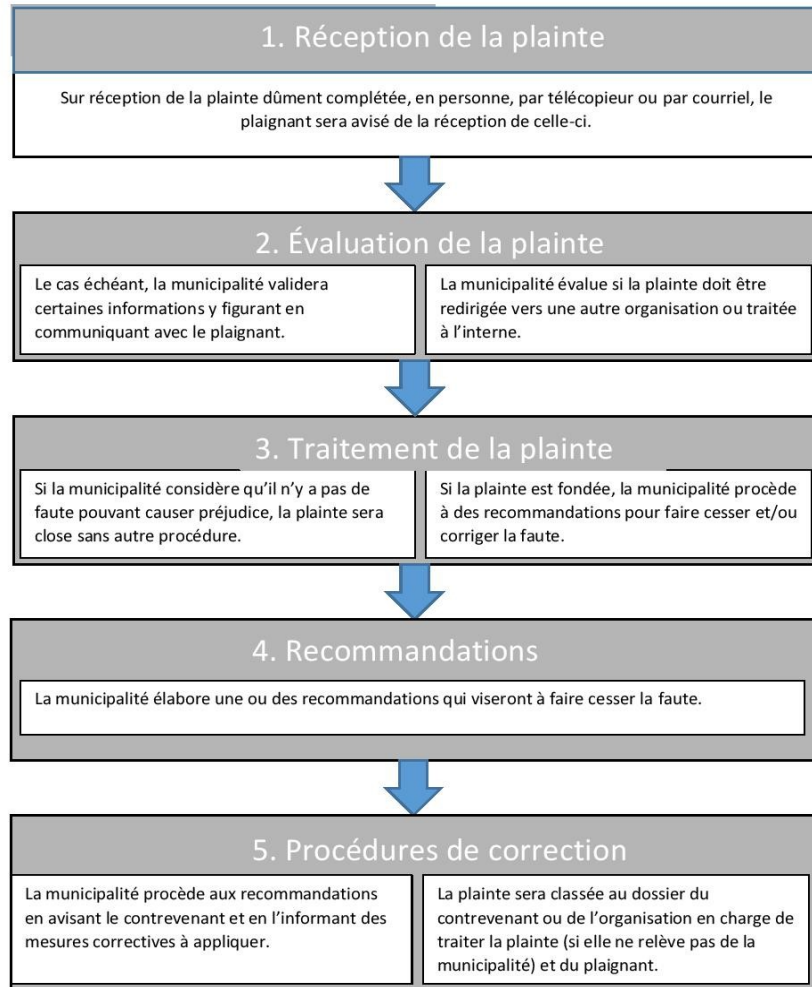
Municipalité de Clerval

579, 2e et 3e Rang
Clerval (Québec) J0Z 1R0
Téléphone: 819 783-2640

Télécopieur: 819 783-4001

Courriel: clerval@mrcao.qc.ca

Processus de traitements des plaintes



Règlement 84 : Nuisances Sécurité publique

Souvent, après quelques tempêtes de neige, il devient parfois compliqué d'entasser la neige sur notre propriété. Nous voulons vous rappeler l'article du règlement 84 de la municipalité, qui porte sur les nuisances :

Article 21 Le fait de jeter, de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

En cas d'infraction à ce règlement, une amende peut être délivrée au propriétaire ou locataire fautif.

De plus, le fait de jeter sa neige dans les chemins constitue un danger pour les automobilistes circulant sur ces voies et contrevient au code de la sécurité routière.

Le respect de ce règlement est une preuve de civisme!

Bacs Bleus et verts

Par le fait même, nous vous demandons de bien vouloir déneiger l'accès aux bacs de recyclage et de matières résiduelles pour en faciliter le ramassage.

Merci de votre collaboration!





Enlevez l'accumulation de neige de la toiture

Avec la neige, il est important de se rappeler que la surcharge de neige peut provoquer l'effondrement du toit et endommager votre maison. Comment les effondrements de toits se produisent La structure des bâtiments détermine la charge qu'un toit peut supporter. Bien que n'importe quel toit, quelle que soit sa pente, puisse s'effondrer, les toits plats risquent davantage d'accumuler de la neige et de la glace.

Autres facteurs de risque Des drains, des gouttières et des tuyaux de descente pluviale bouchés Un drain bouché empêche l'eau ou la neige fondante de s'écouler. Après une chute de neige, il se peut que la pluie ou la neige fondante soit retenue sur le toit à cause de drains possiblement gelés. Barrages de glace Lors de journées ensoleillées ou par temps plus clément, la neige aura tendance à fondre facilement, puis l'eau gèlera au contact des gouttières, les bloquant complètement. Ces accumulations de glace retiennent la neige et l'eau sur le toit d'où l'eau peut s'infiltrer dans la structure du bâtiment et faire pourrir le bois, provoquer la formation de moisissures ou endommager l'isolation. Au fil du temps, la structure ainsi affectée sera affaiblie et sa capacité à supporter le surplus de neige s'en trouvera diminuée. Âge Les couvertures qui ont de l'âge se détériorent, les produits d'étanchéité perdent en efficacité et l'eau s'infiltré.

Signes précurseurs pouvant indiquer un risque d'effondrement :

- portes s'ouvrant d'elles-mêmes ou portes et fenêtres difficiles à ouvrir
- tuyaux ou canalisation électrique déformés au niveau du plafond
- craquements
- infiltrations importantes provenant du toit
- toit fléchissant
- formation de nouvelles fissures dans les murs ou le plafond Si vous décelez des signes précurseurs et que vous avez l'impression qu'il y a risque d'effondrement, quittez immédiatement votre résidence et prévenez les services d'urgence.

Quelques conseils pour prévenir l'effondrement :

- Gardez les drains, les gouttières et les tuyaux de descente pluviale libres de glace et de débris; l'utilisation de câbles chauffants peut aider à prévenir le gel.
- Assurez-vous que les tuyaux de descente pluviale soient suffisamment courts pour éviter que l'eau ne gèle dans la partie inférieure.
- Ne poussez pas la neige contre les tuyaux de descente pluviale.
- Réparez ou remplacez la toiture avant que des infiltrations ne se produisent.
- Inspectez le toit après d'importantes chutes de neige.
- Enlevez la neige du toit : communiquez avec un spécialiste en déneigement de toitures.

Si vous craignez que votre toit s'effondre en raison d'une accumulation de neige, envisagez de recourir aux conseils d'un professionnel en inspection de bâtiment ou d'un spécialiste en déneigement de toitures.

Du nouveau sur notre site internet !

Le service de géomatique à été mis a votre disposition via notre site internet ! Vous n'avez qu'à vous rendre sur Clerval.ao.ca et cliquez sur l'onglet

Rôle et matrice pour y trouver une panoplie d'options pour la consultation de données, numéros de lots et matricules, rôles d'évaluations etc !!!



819-732-8276

Vap-T

Tabagie électronique



Amos
Rouyn
La Sarre



ACHAT/REVENTE JEUX VIDÉOS
ARTICLES POUR VAPOTEURS
ARTICLES POUR FUMEURS
MINI CENTRE DE JARDINAGE



PARTOUT EN ABITIBI!!



VOTRE CAISSE VOUS INFORME



AFIN DE LIMITER LE RISQUE DE PROPAGATION, NOUS ADAPTONS NOTRE OFFRE DE SERVICE

Pour connaître les centres de services toujours accessibles :
desjardins.com/covid-19

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être

ACCESSIBILITÉ 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7
1 800 CAISSES | desjardins.com

Contrairement à d'autres activités commerciales, Desjardins est demeuré ouvert pendant le confinement et a innové pour s'assurer de continuer à servir ses membres et clients de façon sécuritaire.

Nous sommes conscients que la situation actuelle demande à ses membres Particuliers et Entreprises de modifier leurs habitudes. Nous avons mis en place des mesures pour vous aider et vous accompagner. Si vous vivez des situations particulières, nous vous invitons à entrer en contact avec nous. Des solutions personnalisées vous seront proposées.

- Accompagnement téléphonique : 819 333-5424 (tous les jours de 6h à minuit)
- Transactions par téléphone : 1 800 CAISSES
- Desjardins.com et AccèsD Internet

CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant

8 prix de 2 500 \$ à gagner

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI
avant le 1^{er} mars 2021 inclusivement*.



Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, rendez-vous à desjardins.com/reer-celi ou contactez votre conseiller.

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2020 est le 1^{er} mars 2021.

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages



Bibliothèque Municipale



Sachez que nous sommes bien désolés des divers revirements de situation quant aux permissions accordées aux bibliothèques. Après validation de certaines informations, on revient à ce qui avait été initialement annoncé. Voici les mesures permises jusqu'au 8 février 2021 :

- Accès au comptoir de prêt pour cueillette de livres/ réservations
- Aucun accès au rayonnage
- Heures d'ouvertures ajustées pour respecter le couvre-feu (fermeture à maximum 19h30)
- Possibilité de rendre disponible des espaces de travail pour les étudiants seulement (du primaire à l'université)
- Les postes informatiques sont inclus dans cet accès accordé aux étudiants
- Le Réseau BIBLIO garde actif ses services de PEB (demandes spéciales) et d'échanges de collection
- Retour dans les chutes à livres extérieures (avec quarantaine de 24H)
- Service en ligne

Bien sûr, les mesures de distanciation, de lavage de mains, de désinfection et du port du couvre-visage demeurent actuelles. Il s'agit là d'une présentation des services possibles, chaque municipalité statue sur les mesures qui seront prises localement.

Nous sommes aussi disponible sur rendez-vous , communiquez avec la municipalité par téléphone, courriel ou via facebook et nous vous céduerons un rendez-vous !

Les lasagnes bacon



Ingrédients

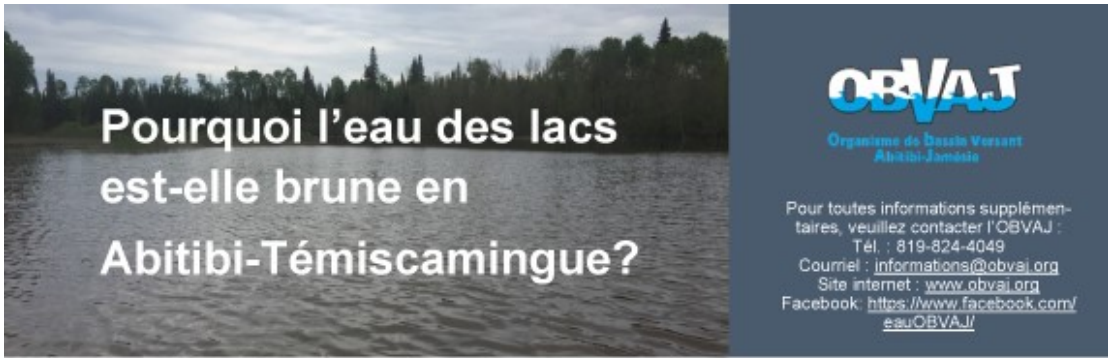
- 200g de lasagnes
- 250g de bœuf haché
- 200g de sauce tomate
- 50cl de béchamel
- 30 tranches de bacon
- 200g de mozzarella râpée
- 1 oignon

Préparation

1. Faire revenir le bœuf haché et l'oignon émincé à la poêle puis ajouter la sauce tomate et les herbes de Provence. Laisser mijoter quelques minutes en remuant régulièrement.
2. Tapiser le plat à terrine avec les tranches de bacon en les laissant dépasser sur les côtés.
3. Placer une couche de lasagnes sur le bacon au fond du moule. Disposer une couche de béchamel, une couche de mozzarella râpée et une couche de sauce bolognaise. Répéter les couches successives pour remplir le moule puis terminer par une couche de béchamel et de mozzarella.
4. Replier toutes les tranches de bacon sur la mozzarella râpée puis enfourner 45 minutes à 180 °C. Déguster chaud.

D	I	S	T	R	I	B	U	T	I	O	N
P	S	P	E	C	T	A	C	L	E	F	M
N	G	E	O	E	E	I	D	O	R	A	P
A	E	R	B	U	R	L	E	S	Q	U	E
R	N	S	H	O	R	R	E	U	R	T	E
R	E	O	R	A	T	S	I	P	X	E	R
A	R	N	I	I	R	L	U	E	J	U	I
T	I	N	T	T	L	T	T	I	O	I	O
I	Q	A	L	A	C	M	I	M	T	L	T
O	U	G	G	U	U	A	A	S	M	E	S
N	E	E	T	E	R	P	R	E	T	N	I
R	U	E	T	C	E	J	O	R	P	E	H

Action	Histoire	Parodie
Amour	Horreur	Personnage
Artiste	Interprète	Poursuite
Burlesque	Jeu	Projecteur
Distribution	Maquillage	Spectacle
Fauteuil	Muet	Star
Générique	Narration	Texte
		Titre



Pourquoi l'eau des lacs est-elle brune en Abitibi-Témiscamingue?



Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter l'OBVAJ :
 Tél. : 819-824-4049
 Courriel : informations@obvaj.org
 Site internet : www.obvaj.org
 Facebook : <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>

Avez-vous déjà remarqué que la couleur de l'eau de certaines rivières en Abitibi-Témiscamingue est brune? Avez-vous l'impression que l'eau est sale à cause de sa couleur brune? Savez-vous ce qui rend vraiment l'eau d'une telle couleur? Deux facteurs pourraient être à l'origine de la couleur brune des eaux en Abitibi-Témiscamingue : naturel ou anthropique.



Crédit photo OBVAJ 2019 © Saint-Marc-de-Figuery



Crédit photo OBVAJ 2020 © Rapide -Danseur

Le facteur naturel

Retournons à la dernière glaciation, celle du Wisconsin. C'est cette période glaciaire qui a modifié en surface le Bouclier canadien que l'on connaît aujourd'hui. Il y a 10 000 ans, la région était recouverte par une épaisse couche de glace entre 3 et 4 km, selon les endroits. Ce glacier a été nommé l'Inlandsis Laurentidien. Il s'est mis à fondre pour former d'immenses lacs sur le territoire de la région, tels que le lac Barlow et le lac Ojibway.

Des fleuves à l'intérieur de ce glacier se sont formés et selon certains phénomènes hydrogéologiques, les particules les plus grosses (sable, cailloux, blocs) ont formé les eskers et les particules les plus fines (argiles, limons) se sont déposées au fond des lacs pour créer aujourd'hui le sol des plaines témiscabitiennes (Roy, 2020 ; Cloutier et al., 2016).

En plus d'argile, de limon et du sable, le sol de ces plaines se compose aussi de la matière organique, de l'eau et de l'air (Alloprof, s.d.). La matière organique génère de l'acide humique à la suite de la décomposition des végétaux (Actu-Environnement, 2003). Ce sont ces acides humiques qui donnent une couleur marron à l'eau en région.

Ils se retrouvent principalement dans les tourbières et les sols forestiers sur le territoire. Selon la composition du sol, la proportion d'ions métalliques comme le fer et le manganèse dans l'eau constitue également un autre élément qui influence la couleur de l'eau. (Painchaud, 1997).

Le facteur anthropique

La présence de polluants ou de sédiments dans l'eau affecte la couleur de l'eau. Les activités anthropiques telles que les activités industrielles, agricoles et de villégiatures, ainsi que les rejets des eaux usées non traitées, entre autres, pourraient aussi être la source de la couleur brunâtre de l'eau.

L'érosion des berges est considérée comme un facteur important de transport de sédiments et de polluants dans les plans et cours d'eau. Un apport excessif en éléments nutritifs et de matières en suspension dans l'eau pourrait affecter sa transparence et par conséquent, sa couleur. Plus une eau est chargée en biomasse phytoplanctonique (algues, plantes aquatiques...) et en particules sédimentaires, moins elle est transparente. (Gestion des ressources hydriques Manitoba ; Santé Manitoba, 2011 ; Painchaud, 1997).

Références:

Alloprof. (s.d.). La composition d'un sol. Repéré à Les types de sols | Alloprof. Actu-Environnement. (2003). Acide humique. Repéré à Acide humique - Définition (actu-environnement.com)
 Cloutier, V. et al. (2016). Atlas hydrogéologique de l'Abitibi-Témiscamingue. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Gestion des ressources hydriques.
 Manitoba et Santé Manitoba. (2011). La turbidité dans les sources d'approvisionnement en eau au Manitoba. Repéré à factsheet_turbidity_fr.pdf (gov.mb.ca)
 Painchaud, J. (1997). La qualité de l'eau des rivières du Québec : état et tendances. Repéré à La qualité de l'eau et des rivières du Québec: état et tendances (gouv.qc.ca)
 Roy, R. (2020). Le secret est dans le sol, formation en science de la nature : incursion dans l'univers forestier. Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. Conférence web.

L'APPEL

Bonjour à tous,

D'abord, j'aimerais rectifier une erreur de frappe de la dernière parution du mois de décembre 2020. Il a été écrit : lorsqu'elle a été chassée de Dieu, nous aurions dû lire : **L'orsqu'elle a été choisie de Dieu.**

Donc, ce mois-ci, nous parlerons du ciel, en répondant à quelques questions :

- 1) Où est le ciel ? Certes, c'est un lieu réel et la BIBLE parle de son existence et dit : On y accède par la FOI en Jésus Christ mais aucun emplacement précis n'est mentionné, ce lieu en question est appelé <<Troisième ciel>> et le paradis en 2 corinthiens 12-1-4
- 2) Qui habite en ce lieu ? Le Dieu d'Israël est chez lui dans le ciel avec sa vérité (ps 119-89) il est aussi le sauveur et veut répandre le salut sur la terre
- 3) Y-a-t'il une place pour moi au ciel ? Jésus a dit : Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père, si cela n'était pas, je vous l'aurais dit, je vais vous préparer une place (Jean 14-2)
- 4) Qu'est-ce qu'il faut que je fasse pour aller au ciel ? Cette question est très importante, car il n'y a pas sur terre d'hommes justes (selon Dieu) qui fasse le bien sans jamais pécher (Ecclésiaste 7 :20) Car tous ont péché et sont privés de la Gloire de Dieu (ou de la présence de Dieu) Romains 3-23. Mais la bonne nouvelle est celle-ci : Jésus est venu dans ce monde pour nous réconcilier avec Dieu, le péché qui nous sépare de Dieu est tombé sur lui à la croix, cependant, ce sont nos souffrances qu'il a portées, c'est de nos douleurs qu'il s'est chargé. Il fût blessé pour nos péchés, mais maintenant en Jésus Christ, vous qui étiez jadis éloignés, vous avez été rapprochés par le sang du Christ, car il est devenu notre paix, il a renversé le mur de séparation (entre nous et Dieu) Éphésiens 2 :13+14

Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme lors de la révolte (Hébreux 3 :15)

Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du Salut en Jésus Christ (2 Corinthiens 6 :2)

Pour toute questions ou commentaires : william1950@live.ca